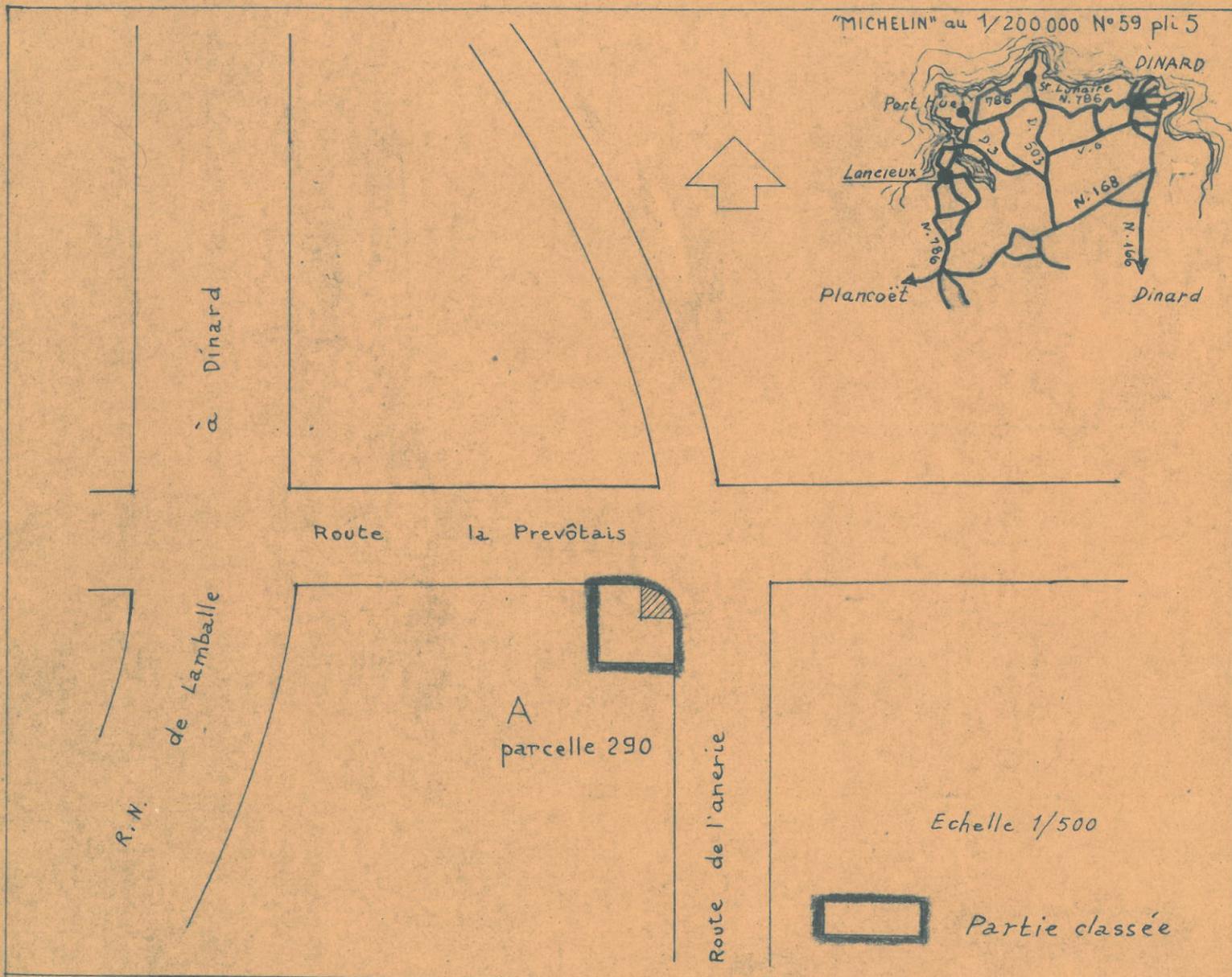


CÔTES-DU-NORD
LANCIEUX

CANTON : PLOUBALAY
ARRONDI : DINAN

LA CROIX COHINIAC



L'ensemble formé à LANCIEUX (Côtes-du-Nord) par la Croix Cohiniac les arbres qui l'entourent et ses abords immédiats, constitué par un carré de terrain de 5 mètres de côté situé à l'angle Nord-Est de la parcelle 290 section A, est classé parmi les sites et monuments naturels de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque.

(Arrêté du 22 mai 1943)